Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 037-213700826-20260928-DCM_38_2026-DE

DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE / ARRONDISSEMENT DE CHINON

MAIRIE - 37 340 CONTINVOIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	**22/09/2026**	**L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt-huit septembre, à 19h00** Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Christian SAGET
Conseillers en exercice	11	
Présents	8	
Absents	3	
Pouvoirs	3	

Présents : Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Sylvain DOLIVET, Jean-Paul CAMBON, Nicole ROYER, Franck FLEURIOT, Michèle MARY, Émilie JORY

Excusés : Nicolas BONNARDE (pouvoir à Jean-Paul CAMBON), Laurence BONNARDE (pouvoir à Émilie JORY), Sébastien GAGER (pouvoir à Sylvain DOLIVET)

Émilie JORY a été élue secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 38-2026 VENTE DE LOGEMENTS CONVENTIONNÉS À L'APL – AVIS DE LA COMMUNE

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de la Direction Départementale des Territoires sollicitant l'avis de la commune concernant la vente de 4 logements individuels conventionnés à l'APL situés au 3, 5 et 8 impasse des Pelouses ainsi qu'au 1B rue des Pelouses.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **EMET** un avis favorable pour la vente des 4 logements cités ci-dessus par Val Touraine Habitat.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Christian SAGET



Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le